



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Plan d'aménagement particulier à Roodt, « Bréckfeld »

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 5 décembre 2024 portant adoption du plan d'aménagement particulier (PAP) concernant des fonds sis à Roodt, au lieu-dit « Bréckfeld », élaboré pour le compte de la société Pierre Wagner & Delano s.à.r.l. par Heisbourg Strotz Architectes s.à.r.l., a été approuvée par le Ministre des Affaires intérieures en date du 12 février 2025, référence 19844/71C, ceci sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

La présente est publiée par voie d'affiche conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Eischen, le - 6 MARS 2025

Pour le Collège Echevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu